VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 octobre 2016

OBJET:

Convention constitutive d'un groupement de Commandes « fournitures et livraisons De végétaux et substrats

Rapporteur : M. LE MAIRE

Délibération n° 7

EXPOSE DES MOTIFS

Considérant que la Ville d'Essey-lès-Nancy comme les autres communes voisines achètent des végétaux et substrats pour le fleurissement de leur territoire.

Il apparaît qu'un groupement de commandes pour l'achat de ces fournitures tant pour les besoins de la collectivité que pour ceux des communes membres souhaitant s'y associer permettrait par effet seuil, de réaliser des économies substantielles.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de constituer et d'adhérer au groupement de commandes dont seront membres les communes d'Essey-lès-Nancy, Malzéville, Tomblaine et Seichamps.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention, qu'il vous est proposé d'adopter.

Le groupement prendra fin au terme du marché.

La Ville de Seichamps assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procèdera à l'élaboration du dossier de consultation et à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection.

L'exécution des marchés sera assurée par chaque commune membre du groupement.

La Commission d'ouverture des plis / Offres du groupement de commandes sera composée par un représentant de chaque commune membre et sera présidée par le représentant du coordonnateur du groupement.

PROPOSITIONS:

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes « fourniture et livraison de végétaux et substrats » et l'adhésion de la Ville d'Essey-lès-Nancy,
- d'accepter les termes de la convention constitutive du **groupement de commandes**, annexée à la présente délibération et la désignation de la Ville de Seichamps en tant que coordonnateur du groupement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement,
- -de désigner Monsieur Pascal LAURENT (titulaire) et Monsieur Francis VOGIN (suppléant) représentants de la commune au sein de la Commission d'ouverture des plis / Offres dédiée au groupement,
- d'autoriser le représentant du coordonnateur, Monsieur le Maire de Seichamps, à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci- dessus

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 octobre 2016.

Extrait conforme

Michel BREUILLE, Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

tenu sous la présidence de de Michel BREUILLE Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 27

- Convocation du Conseil Municipal le : 07 Octobre 2016
- Convocation distribuée les : 07 Octobre 2016
- Affichage du compte-rendu le : 21 Octobre 2016
- Affichage du procès-verbal le : 09 Décembre 2016

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. BREUILLE
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. MARSON à MME CLAIR
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE

EXCUSES

- M. PROVIN
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. CAUSERO

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire